



L'UNSA vous informe

Pass sanitaire - Zoom sur l'escale

Paris, 23 août 2021

EN QUELQUES MOTS...

La Direction Voyages SNCF a reçu une délégation UNSA-Ferroviaire le 19 août 2021 afin de partager le bilan sur le dispositif contrôle des Pass sanitaires au sol.

RAPPEL

Le décret du 8 août impose aux clients qui voyagent sur des trains longue distance tels que les TGV, les Trains Intercités, les trains de nuit, les trains internationaux d'avoir un Pass sanitaire valide.

L'entreprise ferroviaire est en charge de vérifier de manière

aléatoire la validité des Pass sanitaires de tous les voyageurs.

Conformément à la revendication de l'UNSA-Ferroviaire et dans une logique de sûreté, le contrôle des Pass sanitaires est prioritairement réalisé en amont des trains plutôt qu'à bord ou à la descente du train.

Il est réalisé par les personnels City one, les agents SNCF étant plutôt affectés à la vérification des titres de transport. La présence des forces de l'ordre ou des agents SUGE est systématique lors du contrôle des Pass sanitaire.

Le client doit présenter soit :

- Un Pass sanitaire valide
- Un test antigénique ou PCR de moins de 72 heures
- Certificat de rétablissement post infection au COVID de moins de 6 mois

Les clients qui n'ont pas ces documents peuvent réaliser un test antigénique grâce au partenariat mis en place par la SNCF, ou peuvent se faire rembourser le titre de transport.

Les clients peuvent se faire contrôler en amont de l'accès aux quais. Si leur Pass sanitaire est valide, alors un bracelet bleu leur est remis afin de faciliter le contrôle avant l'accès au train.

Bilan :

À date, les retours sur le dispositif mis en œuvre sont **globalement très positifs**. Suite à l'alerte de l'UNSA-Ferroviaire le 2 août, une attention particulière a été portée sur la fluidité des flux voyageurs. Le contrôle des QR codes est assez rapide. Les relations avec les clients sont globalement assez bonnes, une solution alternative est proposée aux quelques clients réfractaires (à hauteur de 3%).

L'Entreprise respecte les objectifs de taux de contrôle fixés par le Gouvernement.

L'UNSA-Ferroviaire souligne qu'en septembre, la population professionnelle sera de retour et qu'il faut le prendre en compte. La Direction en a conscience et reste attentive. Elle rappelle que le dispositif actuel est efficace et nous annonce que TOUS les dispositifs actuels (Entreprise City One, partenariat avec les pharmacies en gare, présence systématique des forces de l'ordre ou agents de la SUGE) sont prorogés jusqu'à fin septembre.

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE
EN CAS DE DIFFICULTÉS OU D'INTERROGATIONS.

CONTACTS

Nathalie WETZEL

Saïd NEKI

